



Doc. 16300

03 décembre 2025

Intégrer la mémoire collective : préserver la mémoire historique des Roms et des Gens du voyage pour lutter contre l'antitsiganisme

Proposition de résolution

déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les Roms et les Gens du voyage constituent la plus grande minorité d'Europe, mais ils continuent d'être victimes d'exclusion sociale et de préjugés profondément enracinés. L'antitsiganisme, en tant que forme spécifique de racisme, constitue la cause profonde de l'exclusion sociale. Les préjugés et la stigmatisation généralisés, souvent alimentés par des stéréotypes préjudiciables, ouvrent la voie à une discrimination persistante dans des domaines clés de la vie, notamment l'éducation, les soins de santé, l'emploi et le logement.

Cette situation résulte de divers facteurs, notamment d'une méconnaissance de la culture et de l'histoire des Roms et des Gens du voyage, ainsi que de l'exclusion et de la marginalisation persistantes dont ils sont victimes depuis des siècles. L'holocauste des Roms perpétré par le régime nazi et ses collaborateurs, au cours duquel des centaines de milliers de Roms et de Sintis ont été persécutés et assassinés, est la conséquence la plus extrême et la plus tragique de cette déshumanisation, mais elle est loin d'être la seule.

La mémoire collective et l'éducation sont des outils essentiels pour prévenir et combattre les préjugés à l'égard des Roms et des Gens du voyage et pour promouvoir leur pleine inclusion dans la vie politique, sociale et culturelle des États membres du Conseil de l'Europe. La reconnaissance des injustices passées et de la contribution des Roms et des Gens du voyage à l'histoire commune de l'Europe est essentielle pour construire des sociétés plus cohésives et plus égalitaires. L'Assemblée parlementaire est la mieux placée pour promouvoir cette approche, en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise du Conseil de l'Europe dans la promotion d'une connaissance historiquement exacte du sort des Roms et des Gens du voyage. L'Assemblée devrait recenser et diffuser les politiques et initiatives couronnées de succès dans le domaine de la mémoire collective et de l'éducation, qu'il s'agisse de l'enseignement scolaire, de commémorations telles que la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste des Roms et des Sintis, ou de campagnes de sensibilisation plus larges. L'éducation contre la discrimination devrait systématiquement mettre en évidence le lien entre les formes d'exclusion passées et présentes, contribuant ainsi à empêcher que l'histoire ne se répète et à renforcer la cohésion sociale à travers l'Europe.

